

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absents : M. Frédéric ERAUD, Mme Virginie ROTHAIS.

Pouvoirs : M. Jean-Michel BRARD à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 29 - Pouvoirs : 8 - Votants : 37

2025-19 : Installation de nouveaux conseillers communautaires

Rapporteur : Madame Pascale BRIAND- Présidente

Suite à l'élection municipale partielle intégrale de la commune de La Plaine sur Mer, organisée le 1^{er} décembre 2024, il convient d'installer les 3 nouveaux conseillers communautaires élus au suffrage universel direct par fléchage, en substitution des précédents conseillers communautaires qui représentaient la commune.

Madame la Présidente effectue l'appel des nouveaux délégués de la commune de LA PLAINE SUR MER :

- Mme Danièle VINCENT
- M. Denis DUGABELLE
- Mme Maryse MOINEREAU

et les déclare installés dans leur fonction de conseiller communautaire.

- VU l'article L258 du code électoral,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, PREND ACTE :

- *de l'installation des nouveaux conseillers communautaires représentant la commune de LA PLAINE SUR MER*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250203-50-DE

Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2025

Acte mis en ligne le 4-02-2025

Publication le : 03-02-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absents : M. Frédéric ERAUD, Mme Virginie ROTHAIS.

Pouvoirs : M. Jean-Michel BRARD à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 29 - Pouvoirs : 8 - Votants : 37

2025-20 : Détermination du nombre de vice-présidents et du rang du nouveau vice-président

Rapporteur : Madame Pascale BRIAND - Présidente

a) Détermination du nombre de vice-présidents

Suite à l'élection municipale partielle intégrale de la commune de La Plaine sur Mer, le poste de 2^{ème} Vice-Président est désormais vacant.

Le code général des collectivités prévoit que suite à la vacance d'un poste de Vice-Président, l'organe délibérant peut décider par délibération de le remplacer ou de supprimer le poste.

Conformément à l'article 5211-10 du CGCT et au regard des compétences exercées par la Communauté d'agglomération, l'assemblée communautaire a décidé par délibération-n°2024-326 du 17 juillet 2024 de fixer à **9** le nombre de vice-présidents de la Communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz ».

Considérant l'organisation de la collectivité et la gouvernance politique de ses compétences, il est proposé au Conseil Communautaire de conserver le nombre de vice-présidents à 9 conformément aux statuts de la communauté d'agglomération.

b) Détermination du rang du nouveau vice-président

Conformément aux dispositions du CGCT, si le conseil communautaire décide de pourvoir au remplacement du poste de vice-président vacant, alors le poste de vice-président vacant prend automatiquement place à la suite des vice-présidents déjà élus et en poste.

Tous les autres vice-présidents remontent alors d'un rang.

Par dérogation, le conseil communautaire, peut décider que le nouveau vice-président occupera le même rang que l'élu dont le poste est devenu vacant.

Aussi, considérant le fonctionnement actuel de la collectivité, il est proposé au Conseil Communautaire d'appliquer le principe de droit commun et de positionner le poste de vice-président vacant à la suite des vice-présidents déjà élus et en poste, soit en 9^{ème} position.

- VU les articles L. 5211-1, L5211-2, L5211-10, L2121-1 et L2122-7-1 du CGCT, Loi 2013-403 du 17 mai 2013,
- VU le PV d'installation du 9 juillet 2020,
- VU le PV d'élection du 17 juillet 2024,
- VU la délibération n°2024-326,
- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 16 janvier 2025 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de conserver le nombre de vice-présidents à 9*
- *que le nouveau vice-président élu occupera le rang de 9ème vice-président*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : M. Jean-Michel BRARD à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 8 - Votants : 38

2025-21 : Modification dans les commissions thématiques

Rapporteur : Madame Pascale BRIAND – Présidente

Il convient d'apporter des changements dans la désignation des représentants dans les commissions, suite à des démissions ou demandes des communes, d'une part.

D'autre part, pour faire suite aux élections à la Plaine sur Mer, il convient d'installer pour chacune des commissions les 2 élus représentant la commune (*2 sièges par commission pour les communes de plus de 4 000 habitants*). Il est précisé que le Maire de la commune est membre de droit dans l'ensemble des commissions.

1. **Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation**
 - M. DUGABELLE Denis
 - Mme BLONDEL Isabelle

2. **Développement économique – Emploi – Agriculture - Tourisme**
 - M. DUGABELLE Denis
 - M. RICHEUX Sébastien

3. Cycle de l'eau – Littoral – Marais
 - M. LETOURNEAU Yvan
 - M. BOULLET Benoît
 4. Aménagement du territoire
 - M. LETOURNEAU Yvan
 - M. LERAY Marc
 5. Gestion des déchets
 - Mme DOLU Cécile
 - M. BOULLET Benoît
 6. Petite enfance – Enfance – Jeunesse
 - Mme MOINEREAU Maryse
 - Mme CHEREAU Sophie
 7. Mobilités
 - Mme DOLU Cécile
 - M. BOULLET Benoît
 8. Solidarité – Santé – Prévention
 - Monsieur Jean Pierre AUMASSON est remplacé par **Madame Nathalie BRIAND** (commune de Rouans)
 - Mme MOINEREAU Maryse
 - Mme FOUCHER Maryline
 9. Culture – Sport – Nautisme
 - Mme RIBOULET Marie-Andrée
 - Mme HERVE Catherine
- VU la délibération n°2020-142 déterminant le nombre et la composition des commissions thématiques,
 - Le bureau communautaire du 16 janvier 2025 a pris acte,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de prendre acte de ces modifications et mettre à jour le tableau des commissions thématiques en annexe*

La Présidente,
Pascale BRIAND

Pièce jointe :
Tableau des commissions

La Présidente,

Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250203-48-DE

Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2025

Acte mis en ligne le 4-02-2025

Publication le : 03-02-2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : M. Jean-Michel BRARD à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 8 - Votants : 38

2025-22 : Modification dans la commission de Délégation de Service Public (DSP)

Rapporteur : Madame Pascale BRIAND – Présidente

Le conseil communautaire du 9 juillet 2020 a délibéré pour fixer les règles de dépôt des listes en vue de l'élection des membres de la commission de DSP, puis a procédé à l'élection de ses membres le 23 juillet 2020.

Pour faire suite à l'élection municipale partielle intégrale de la Plaine sur Mer, conformément aux dispositions du CGCT, en cas de vacance d'un poste, le conseil communautaire n'a pas à procéder à la réélection complète des titulaires et des suppléants. Il est fait appel au suppléant de la même liste venant immédiatement après le dernier titulaire élu de la dite-liste.

Monsieur Luc NORMAND, premier suppléant de la liste, devient donc titulaire.

Considérant qu'une seule liste avait été déposée et qu'il n'y a pas de membre qui suit, la commission de DSP sera constituée de 5 titulaires et 3 suppléants.

La commission de DSP est désormais ainsi composée :

Titulaires:

- M. Claude CAUDAL
- M. Jacques PRIEUR
- M. Edgard BARBE
- Mme Françoise RELANDEAU
- M. Luc NORMAND

Suppléants :

- M. Jean-Bernard FERRER
- Mme Claire HUGUES
- Mme Nadège PLACE

- VU les articles L.1411-1, L.1411-5, L. 2121-22 du CGCT
- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 16 janvier 2025 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *d'approuver la modification dans la commission de Délégation de Service Public*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

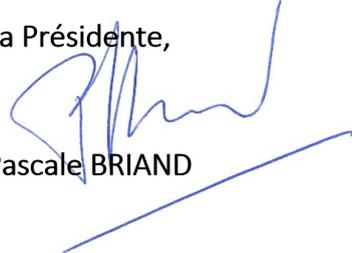
044-200067346-20250203-47-DE

Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2025

Acte mis en ligne le 4-02-2025

Publication le : 03-02-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : M. Jean-Michel BRARD à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 8 - Votants : 38

2025-23 : Modification dans la commission d'Appel d'Offres (CAO)

Rapporteur : Madame Pascale BRIAND – Présidente

Le conseil communautaire du 9 juillet 2020 a délibéré pour fixer les règles de dépôt des listes en vue de l'élection des membres de la commission d'appel d'offres, puis a procédé à l'élection de ses membres le 23 juillet 2020.

Pour faire suite à l'élection municipale partielle intégrale de la Plaine sur Mer, conformément aux dispositions du CGCT, en cas de vacance d'un poste, le conseil communautaire n'a pas à procéder à la réélection complète des titulaires et des suppléants. Considérant qu'une seule liste avait été déposée et qu'il n'y a pas de membre qui suit, la CAO sera constituée de 5 titulaires et 4 suppléants.

Au côté du Président ou son représentant, la commission d'appel d'offres est désormais ainsi composée :

Titulaires:

- M. Claude CAUDAL
- M. Jacky DROUET
- M. Gaëtan LEAUTE
- M. Jacques RIPOCHE
- Mme Claire HUGUES

Suppléants :

- Mme Françoise RELANDEAU
- M. Luc NORMAND
- M. Edgard BARBE
- M. Jacques PRIEUR

- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 16 janvier 2025 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *d'approuver la modification dans la commission d'appel d'offres*

La Présidente,
Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250203-46-DE

Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2025

Acte mis en ligne le 4-02-2025

Publication le : 03-02-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : M. Jean-Michel BRARD à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 8 - Votants : 38

2025-24 : Attributions de compensation prévisionnelles 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Statuts – Transferts de compétence »

En vertu de l'article 1609 nonies C du code général des impôts, le Conseil communautaire doit communiquer annuellement aux communes le montant provisoire de leurs attributions de compensation. Cette notification doit intervenir avant le 15 février de chaque année afin de permettre aux communes d'élaborer leurs budgets dans les délais impartis.

Il est à noter qu'il n'est pas prévu de transfert de compétence au 1^{er} janvier 2025, aussi, la partie fixe des attributions de compensation reste inchangée aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

La partie variable des attributions

de compensation en fonctionnement et en investissement intègre les co-financements des services communs pour les communes adhérentes, à savoir :

- Service mutualisé « Recherche de financements et assistance au montage de projets »
- Service mutualisé « Conseil et assistance en matière juridique » (*nouveau service mutualisé*)
- Service mutualisé « Ingénierie territoriale sur les documents d'urbanisme » (*nouveau service mutualisé*)
- Service mutualisé « Ressources Humaines »
- Service mutualisé « Direction des Systèmes d'Information »
- Service mutualisé « Conseiller numérique »
- Service de prestation d'hébergement des infrastructures informatiques
- La participation de 4 communes littorales à l'organisation de la Coupe Régionale de Voile

Ces attributions de compensation provisoires pour 2025 sont récapitulées dans le tableau ci-dessous. Elles seront actualisées au cours de l'année 2025 au regard du Compte Financier Unique 2024 et feront l'objet d'une nouvelle délibération du conseil communautaire.

Attributions de compensation prévisionnelles 2025 en section de fonctionnement :

	AC définitives pour 2024	AC prévisionnelles pour 2025
Chaumes-en-Retz	663 648 €	643 595 €
Chauvé	336 921 €	322 854 €
Cheix-en-Retz	52 964 €	52 944 €
La Bernerie-en-Retz	665 439 €	623 156 €
La Plaine-sur-Mer	786 006 €	750 281 €
Les Moutiers-en-Retz	271 400 €	253 845 €
Pornic	3 635 754 €	3 480 179 €
Port-Saint-Père	53 703 €	44 931 €
Préfailles	322 337 €	256 091 €
Rouans	64 584 €	57 074 €
Sainte-Pazanne	336 340 €	318 289 €
Saint-Hilaire-de-Chaléons	88 089 €	80 713 €
Saint-Michel-Chef-Chef	1 157 855 €	1 054 501 €
Villeneuve-en-Retz	523 959 €	523 125 €
Vue	36 143 €	30 713 €
CA Pornic Agglo Pays de Retz	-8 995 142 €	-8 492 292 €

Attributions de compensation prévisionnelles 2025 en section d'investissement :

	ACI définitives pour 2024	ACI prévisionnelles pour 2025
Chaumes-en-Retz	-71 767 €	-71 767 €
Chauvé	-55 430 €	-55 430 €
Cheix-en-Retz	-6 818 €	-6 818 €
La Bernerie-en-Retz	-93 868 €	-93 868 €
La Plaine-sur-Mer	-59 082 €	-64 010 €
Les Moutiers-en-Retz	-35 088 €	-35 088 €
Pornic	-207 843 €	-206 601 €
Port-Saint-Père	-11 790 €	-11 790 €
Préfailles	-61 384 €	-61 384 €
Rouans	-19 758 €	-19 758 €
Sainte-Pazanne	-36 062 €	-36 062 €
Saint-Hilaire-de-Chaléons	-17 119 €	-17 119 €
Saint-Michel-Chef-Chef	-85 543 €	-85 543 €
Villeneuve-en-Retz	-65 545 €	-65 545 €
Vue	-6 290 €	-6 290 €
CA Pornic Agglo Pays de Retz	833 387 €	837 073 €

- VU l'avis favorable de la CLECT du 16 janvier 2025 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- d'arrêter les montants d'attributions de compensation provisoires pour les 15 communes membres de la Communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz » au titre de l'année 2025, tel que présentés dans le tableau ci-dessus ;
- de mandater le Président pour notifier à chaque commune le montant des attributions de compensation prévisionnelles avant le 15 février 2025.

La Présidente,
Pascale BRIAND

Pièces jointes :

Rapport des attributions de compensation prévisionnelles 2025

Calcul détaillé annexé au rapport des attributions de compensation prévisionnelles 2025

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250203-45-DE

Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2025

Acte mis en ligne le 4-02-2025

Publication le : 03-02-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2025-25 : Vote du débat d'orientations budgétaires 2025 sur la base du ROB

Rapporteurs : Madame Pascale BRIAND – Présidente et Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Prescrit par la Loi, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue la première étape du cycle budgétaire. Préalable au vote du budget primitif, le DOB traduit les orientations majeures de la collectivité et définit les grands objectifs en précisant les équilibres financiers et les principes fiscaux.

Le DOB est obligatoire dans les EPCI qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et doit être tenu dans les deux mois précédant le vote du budget.

La loi NOTRe de 2015 est venue étoffer les dispositions relatives au DOB des EPCI en renforçant l'information aux conseillers communautaires par la réalisation d'un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) qui doit donner lieu à une délibération.

En application du décret du 24 juin 2016, le ROB doit porter sur les orientations budgétaires envisagées avec les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes (fonctionnement / investissement), les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette, ...

Pour les EPCI de plus de 10 000 habitants et qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants, le rapport comporte également les informations relatives aux ressources humaines : les effectifs, les dépenses de personnel, les avantages en nature, la durée effective du travail, ...

Le DOB 2025 porte sur le budget général ainsi que sur l'ensemble des budgets annexes.

- VU l'article 107 de la LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
- VU l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,
- La commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 9 janvier 2025 et le bureau du 16 janvier 2025 ont pris acte du Rapport d'Orientation Budgétaire,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2025*
- *de prendre acte de l'existence du Rapport d'Orientation Budgétaire 2025*
- *d'approuver le Débat d'Orientation Budgétaire 2025*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

Pièce jointe :
ROB 2025

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250203-44-DE

Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2025

Acte mis en ligne le 4-02-2025

Publication le : 03-02-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2025-26 : Autorisations de programme crédits de paiements (AP/CP)

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Depuis 2021, le Conseil Communautaire a décidé de retenir le mode de gestion en Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) pour les dépenses d'investissement dont la réalisation s'étend au-delà d'exercice budgétaire.

Ce mécanisme permet de garantir une visibilité sur les engagements futurs et sur le suivi de l'exécution des dépenses.

Depuis 2024, ce dispositif a été mis en place pour la mobilité (itinéraires cyclables), l'eau pluviale et l'habitat, venant ainsi compléter les projets de bâtiments petite-enfance/enfance/jeunesse et gendarmeries.

Afin de tenir compte de l'avancement de différents travaux et intégrer les nouveaux projets enfances prévus au Plan Pluriannuel d'Investissement, il convient de mettre à jour l'AP/CP comme suit :

Bâtiments petite enfance, enfance, jeunesse

	Montant	Crédits consommés	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027
APS/ALSH – Villeneuve en Retz (AP005)	1 206 000 €	688 883,67 €	517 116,33 €		
MJ de ST Pazanne + service jeunesse + salle petite enfance (AP002)	1 623 377 €	1 601 027,86 €	22 349,14 €		
APS/MJ de Cheix en Retz (AP003)	1 355 038 €	1 142 121,66 €	212 916,34 €		
APS/ALSH Port-St-Père (extension)(AP007)	761 407 €	699 604,16 €	61 802,84 €		
APS - Chaumes La Sicaudais (AP006)	1 251 146 €	365 615,37 €	742 748,00 €	142 782,63 €	
MJ de Chaumes-en-Retz (AP004)	866 826 €	781 535,61 €	85 290,39 €		
APS/ALSH - St Michel (AP008)	3 173 000 €	6 780 €	145 000 €	2 000 000 €	1 021 220 €
Réhabilitation APS/ALSH – Rouans (AP010)	704 000 €	0	50 000 €	354 000 €	300 000 €
Total projets engagés	10 940 794 €	5 285 568.33 €	1 837 223.04 €	2 496 782,63 €	1 321 220 €

Bâtiments petite enfance, enfance, jeunesse

	Montant	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028	Crédits de paiement 2029
Nouveau Multi-accueil – St Michel	1 610 000 €	40 000 €	1 000 000 €	570 000 €		
Nouvel APS - Vue	1 700 000 €	50 000 €	650 000 €	1 000 000 €		
Réhabilitation APS/ALSH – Ste Pazanne	1 700 000 €	50 000 €	825 000 €	825 000 €		
Nouvel APS/ALSH/ La Plaine	830 000 €	415 000 €	415 000 €			
Nouveau Multi Accueil – Pornic	3 500 000 €	50 000 €	50 000 €	1 500 000 €	1 400 000 €	500 000 €
Total nouveaux projets	9 340 000 €	605 000 €	2 940 000 €	3 895 000 €	1 400 000 €	500 000 €

	Montant	Crédits consommés	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028	Crédits de paiement 2029
TOTAL PEEJ	20 280 794	5 285 568.33	2 442 223.04	5 436 782.63	5 216 220 €	1 400 000 €	500 000 €

Autres bâtiments

	Montant	Crédits consommés	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028
Gendarmerie Chaumes-en-Retz (AP015)	4 894 819 €	68 818,87 €	326 000,13 €	2 250 000 €	2 250 000 €	
Extension siège (AP014)	4 305 829 €	5 829,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	2 550 000 €	1 550 000 €

Requalification de zones d'activités

	Montant	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028
Requalification	2 665 000 €	995 000 €	290 000 €	690 000 €	690 000 €

Mobilité – itinéraires cyclables

	Montant	Crédits consommés	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028
Itinéraires cyclables (AP011)	6 566 453 €	24 901,20 €	1 222 000 €	1 775 000	2 258 000 €	1 286 551,80

Eaux pluviales

	Montant	Crédits consommés	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027
Projets eaux pluviales (AP012)	10 000 000 €	1 727 655,97 €	4 500 000 €	2 000 000 €	1 772 344,03 €

Habitat

	Montant	Crédits consommés	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028
PLH Production logements sociaux (AP013)	1 857 000 €	0 €	203 000 €	350 000 €	654 000 €	650 000 €
Acquisitions foncières (AP016)	200 000 €	0 €	200 000 €			
PLH amélioration de l'habitat	980 000 €		30 000 €	250 000 €	350 000 €	350 000 €
TOTAL HABITAT	3 037 000 €		433 000 €	600 000 €	1 004 000 €	1 000 000 €

- VU l'article L. 1612-1 du CGCT,
- VU l'avis favorable de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 9 janvier 2025 et du bureau communautaire du 16 janvier 2025 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de modifier les autorisations de programme et crédits de paiement suivants (AP/CP) sur les projets correspondants aux compétences mentionnées ci-dessus.*
- *d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer toute pièce relative à ce dossier*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250206-3-DE

Réception par le Sous-Préfet : 06-02-2025

Acte mis en ligne le 7-02-2025

Publication le : 06-02-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2025-27 : Modification dans la désignation des membres de la Commission Locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

A l'issue de l'élection des membres du bureau, il convient d'acter la nouvelle composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées conformément à la délibération du 23 juillet 2020 fixant le fonctionnement et la composition de la CLECT (*la CLECT est constituée des membres composant le bureau communautaire*).

BRIAND Pascale
CAUDAL Claude
DROUET Jacky
PLACE Nadège
LEAUTE Gaëtan
MARTIN Pierre
PRIEUR Jacques
ALLAIN Gérard
HUGUES Claire
RELANDEAU Françoise
FERRER Jean-Bernard
CALARD Isabelle
RIPOCHE Jacques
NORMAND Luc
BOURREAU-GOBIN Eloïse
MELLERIN Bernadette
ROTHAIS Virginie
BRARD Jean-Michel
VAN GOETHEM Christiane
BARBE Edgard
DIONNET Monique
VINCENT Danièle
DUGABELLE Denis

- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 16 janvier 2025 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *d' approuver la modification des membres de la CLECT*

La Présidente,
Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250203-43-DE

Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2025

Acte mis en ligne le 4-02-2025

Publication le : 03-02-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2025-28 : Construction de la Gendarmerie de Chaumes en Retz – Demande de subventions DETR 2025 et aide de l'Etat au titre du décret 93-130

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

En réponse à l'engagement du Président de la République de mettre en place 200 nouvelles brigades de gendarmerie (fixes et mobiles) en zone rurale ou périurbaine, consacré par la LOPMI du 24 janvier 2023 (Loi d'Orientation et de Programmation du Ministère de l'Intérieur), la commune de Chaumes-en-Retz a été retenue pour recevoir l'implantation d'une gendarmerie.

Ces travaux sont de maîtrise d'ouvrage communautaire, sous référentiel immobilier du ministère de l'intérieur et des outre-mer.

Cette opération d'aménagement et de construction doit permettre d'accueillir les bureaux, locaux techniques et logements pour 10 militaires.

Ces travaux sont éligibles à une aide de la Préfecture de Loire-Atlantique au titre de l'AAP DETR/DSIL 2025 et d'une subvention du ministère de l'intérieur au titre du Décret 93-130.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant € HT	Organisme - dispositif	Montant €	%
Maitrise d'œuvre	449 680 €	Etat – DETR 2025	175 000 €	4,43
Etudes complémentaires/frais annexes	PM	Etat – Décret 93-130	437 580 €	11,08
Travaux	3 500 000 €	Pornic agglo Pays de Retz	3 337 100 €	84,49
Total	3 949 680 €	Total	3 949 680 €	100

- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 16 janvier 2025 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- d'approuver le projet tel que présenté et son plan de financement prévisionnel, ainsi que solliciter toutes les subventions possibles pour mener à bien le projet et plus particulièrement celles présentées dans le plan de financement dont la DETR 2025 et l'aide l'Etat au titre du décret 93-130.

La Présidente,
Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250203-42-DE

Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2025

Acte mis en ligne le 4-02-2025

Publication le : 03-02-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2025-29 : Travaux de réhabilitation EU – Secteur Jardin de Retz à Pornic – Demande de subventions DETR 2025 et Agence de l'Eau Loire Bretagne

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Les Schémas Directeur d'Assainissement réalisés sur les systèmes d'assainissement des communes du territoire de la communauté d'agglomération ont permis de prioriser les opérations de réhabilitation de réseaux sur le territoire de la communauté d'agglomération, dont les « Travaux de réhabilitation du réseau EU – Secteur Jardin de Retz à Pornic »

Les études conduisent au programme de travaux suivant sur le secteur précité :

- la réhabilitation de réseaux existants EU en amiante-ciment y compris renouvellement des branchements et regards :
 - o le remplacement en tranchée de 640 ml de collecteur EU Ø 150 mm en amiante, y compris les branchements et la dépose de l'amiante,
 - o le remplacement en tranchée de 550 ml de collecteur EU Ø 200 mm en amiante, y compris les branchements,
 - o le remplacement des regards existants.

Ces travaux sont éligibles à une aide de la Préfecture de Loire-Atlantique au titre de l'AAP DETR/DSIL 2025 et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant € HT	Organisme - dispositif	Montant €	%
Maitrise d'œuvre	44 210,29	Etat – DETR 2025	122 500 €	9,54
Etudes complémentaires/frais annexes	26 788,50	Agence de l'Eau Loire Bretagne	365 000 €	28,43
Travaux	1 212 949,30	Pornic agglo Pays de Retz	796 448,09	62,03
Total	1 283 948,09	Total	1 283 948,09	100

- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 16 janvier 2025 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *d'approuver le projet tel que présenté et son plan de financement prévisionnel, ainsi que solliciter toutes les subventions possibles pour mener à bien le projet et plus particulièrement celles présentées dans le plan de financement dont la DETR 2025 et l'Agence de l'eau.*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250206-22-DE

Réception par le Sous-Préfet : 06-02-2025

Acte mis en ligne le 7-02-2025

Publication le : 06-02-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2025-30 : Travaux de requalification de la Zone d'Activités Economique de la Princetière Nord à Saint Michel Chef Chef – Demande de subventions DETR 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

La ZAE "La Princetière", située à Saint-Michel-Chef-Chef, a été créée en 1999 et accueille une trentaine d'entreprises sur une surface d'environ 18 hectares. Elle est un pôle structurant dans la stratégie de développement économique de Pornic Agglo Pays de Retz.

La requalification de la Zone d'Activités Économiques (ZAE) "La Princetière Nord" s'avère nécessaire pour plusieurs raisons :

- D'une part, il est essentiel de maintenir l'état des infrastructures existantes, telles que la voirie, les réseaux d'assainissement, l'éclairage public, les espaces verts et la signalétique, afin d'assurer la sécurité des usagers et le confort des riverains.
- D'autre part, le projet vise à favoriser l'ancrage des entreprises dans la région et à renforcer l'emploi local, contribuant ainsi à la vitalité économique du territoire.

En outre, l'intégration de la zone dans son environnement urbain est un enjeu majeur. L'objectif est de transformer la ZAE en un véritable quartier de la ville, améliorant ainsi la perception de la qualité du territoire.

La requalification encouragera également la création de richesse et optimisera l'utilisation du foncier disponible, incitant les entreprises à moderniser leurs installations et à participer à la dynamisation et à la densification de la zone. Ces efforts contribueront à la transformation de la ZAE en un espace durable et attrayant pour les entreprises, les employés et les résidents locaux.

Le projet de requalification concerne la mise à niveau des infrastructures de la ZAE La Princetière Nord, notamment la réhabilitation de la voirie dont la création de cheminements cyclables et piétons, des espaces verts, et la gestion des eaux pluviales.

Il inclut également la modernisation des réseaux d'assainissement et l'aménagement de nouvelles zones de stationnement pour faciliter l'accessibilité.

Ces travaux sont éligibles à une aide de la Préfecture de Loire-Atlantique au titre de l'AAP DETR/DSIL 2025.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant € HT	Organisme - dispositif	Montant €	%
Maitrise d'œuvre	125 568,00	Etat – DETR 2025	175 000,00	18,39
Etudes complémentaires / frais annexes	42 884,05	Pornic aggro Pays de Retz	776 557,05	81,61
Travaux	783 105,00			
Total	951 557,05	Total	951 557,05	100

- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 16 janvier 2025 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *d'approuver le projet tel que présenté et son plan de financement prévisionnel, ainsi que solliciter toutes les subventions possibles pour mener à bien le projet et plus particulièrement celles présentées dans le plan de financement dont la DETR 2025.*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250206-21-DE

Réception par le Sous-Préfet : 06-02-2025

Acte mis en ligne le 7-02-2025

Publication le : 06-02-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2025-31 : Désignation des nouveaux représentants à l'Établissement Public Foncier de Loire Atlantique

Rapporteur : Madame Pascale BRIAND – Présidente

Suite à l'élection municipale partielle intégrale de la Plaine sur Mer, il convient de procéder à la désignation d'1 titulaire et 1 suppléant afin de représenter la Communauté d'Agglomération au conseil d'administration de l'Établissement Public Foncier Départemental « Agence Foncière de Loire Atlantique ».

Proposition du bureau

Titulaire	Suppléant
Françoise RELANDEAU	Danièle VINCENT

- VU la délibération du conseil communautaire n°2020-226,
- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 16 janvier 2025 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de désigner le membre titulaire et le membre suppléant appelés à représenter la Communauté d'Agglomération au conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier de Loire Atlantique comme proposé ci-dessus*

La Présidente,
Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250203-39-DE

Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2025

Acte mis en ligne le 4-02-2025

Publication le : 03-02-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2025-32 : Arrêt du projet de Programme Local de l'Habitat 2025-2031

Rapporteur : Madame Pascale BRIAND – Présidente

Pornic Agglo Pays de Retz a la compétence « équilibre social de l'habitat ». Dans ce cadre, elle a élaboré son 1^{er} Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019-2024. Arrivant à son terme, et suite au bilan qui en a été réalisé, l'agglomération a lancé l'élaboration de son PLH n°2 via une délibération en date du 30 novembre 2023.

Le PLH constitue l'outil de définition et de mise en œuvre de la politique de l'habitat à l'échelle du territoire communautaire pour une durée de 6 ans. Il a pour objectif de répondre aux besoins en logement et hébergement de la population actuelle et future du territoire, et d'assurer entre les communes une répartition équilibrée de l'offre de logements.

Le projet de PLH qui vous est soumis est le résultat d'une démarche partenariale associant collectivités locales, services de l'Etat, bailleurs sociaux, professionnels de l'immobiliers et les autres partenaires liés aux questions d'habitat et d'aménagement.

Le projet de PLH 2025-2031, joint en annexe, comprend trois parties :

- Le **diagnostic** qui analyse le fonctionnement du marché local du logement et les conditions d'habitat à l'échelle de l'intercommunalité.
- Le **document d'orientations** qui définit les objectifs prioritaires et les principes de la politique locale de l'habitat en matière de :
 - o Production de l'offre et stratégie foncière
 - o Amélioration du parc privé
 - o Logements des publics spécifiques
 - o Gouvernance et mise en œuvre
- Le **programme d'actions** qui décline les objectifs en actions à conduire sur la période 2025-2031.

La procédure d'approbation du PLH sera organisée conformément à l'article L.302-2 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Dans une première étape, le projet de PLH arrêté par le Conseil communautaire sera transmis aux communes membres et à la structure porteuse du SCOT qui disposent d'un délai de deux mois pour faire connaître leurs avis.

Le Conseil communautaire sera amené à redélibérer sur le projet de PLH au regard des avis des communes et de la structure porteuse du SCOT, avant transmission aux services de l'Etat pour validation via une dernière délibération.

- VU les articles L.302-2 et les articles R.302-8 à 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,
- VU la délibération du Conseil communautaire du 30 novembre 2023 décidant le lancement de la révision du Programme Local de l'Habitat,
- VU l'avis favorable de la commission « Aménagement du territoire » du 28 novembre 2024 et du bureau communautaire du 16 janvier 2025 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *d'arrêter le projet de Programme Local de l'Habitat, tel que présenté en annexe, qui contient :*
 - *Le diagnostic*
 - *Le document d'orientations*
 - *Le programme d'actions*
- *autoriser la Présidente ou son représentant à engager la phase de validation administrative, tel que défini dans le code de la Construction et de l'Habitation, et à signer l'ensemble des actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

Pièces jointes :

PLH – Diagnostic

PLH – Document d'orientations

PLH – Programme d'actions

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250203-38-DE

Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2025

Acte mis en ligne le 4-02-2025

Publication le : 03-02-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2025-33 : Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2025-2029

Rapporteur : Madame Eloïse BOURREAU-GOBIN – Conseillère déléguée à la Jeunesse

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

Elle se concrétise par la signature d'un accord entre la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique et la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz pour une période de 5 ans. Cette convention s'appliquera rétroactivement à compter du 1er janvier 2025 et ce jusqu'au 31 décembre 2029 inclus.

Elle est co-pilotée par la Communauté d'Agglomération Pornic agglo Pays de Retz et la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique et porte sur de multiples thématiques comme la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, la mobilité, le logement, la santé ou encore la sécurité et la prévention de la délinquance.

La CTG n'est pas un dispositif financier en tant que tel, mais un levier pour mobiliser les partenaires et les ressources sur le territoire et renforcer les coopérations. Elle est également nécessaire pour obtenir le soutien de la CAF dans le financement de certains emplois au service du projet commun.

Le diagnostic partagé, première étape de la CTG a permis :

- d'identifier les ressources et les besoins
- de partager une vision commune du territoire
- de dégager les principales problématiques en matière de petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, mobilité, logement pour élaborer ensuite un plan d'action

Les axes de travail de la première convention sont maintenus :

- l'adaptation de l'offre aux besoins de l'ensemble des familles
- l'accompagnement des enfants, des jeunes et des familles
- la vision communautaire dynamique en valorisant les services existants et en ciblant les services à mettre en place ou à développer.

S'ajoutent les 5 changements du Projet Social de Territoire issus de la démarche d'intelligence collective engagée avec les acteurs du territoire en 2023/2024 :

- La dynamique et les coopérations des acteurs du territoire facilitent l'installation durable des ménages
- Chaque habitant du territoire, quel que soit son lieu d'habitation, sa relation au numérique, son âge, sa condition sociale, accède (à l'échelon communal) aux services dont il a besoin et à ses droits
- Les habitants se saisissent des solutions de mobilité sécurisées et écologiquement responsables du territoire
- Les habitants et les élus reconnaissent comme essentiel au territoire les professionnels des services à la personne
- Les acteurs du territoire se mobilisent auprès des publics vulnérables en favorisant le lien social

La CTG implique une mobilisation des élus locaux, des services de la collectivité et de la CAF dans la conduite et le suivi de la démarche.

Une gouvernance est mise en place. Plusieurs COPIL permettront en fonction de la thématique abordée de faire le lien entre le projet global et les groupes de travail thématiques qui associeront les acteurs locaux dans la mise en œuvre de cette dynamique sur le territoire.

La Convention proposée en annexe a été coconstruite avec la CAF de Loire-Atlantique.

- VU les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;
- VU le Code de l'action sociale et des familles ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;
- VU l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des Caisses d'allocations familiales (Caf) ;
- VU la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;
- VU l'avis favorable de la commission « Petite Enfance – Enfance – Jeunesse » du 15 janvier 2025 et du bureau communautaire du 16 janvier 2025 à l'unanimité ;

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *d'approuver la Convention Territoriale Globale 2025-2029 entre la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique et la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz*
- *d'autoriser le Président ou son représentant à la signer ainsi que toutes pièces s'y rapportant.*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

Pièce jointe :
Convention

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250203-37-DE

Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2025

Acte mis en ligne le 4-02-2025

Publication le : 03-02-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2025-34 : Modification dans la désignation des membres de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Rapporteur : Monsieur Pierre MARTIN – Vice-Président en charge de la commission « Solidarités – Santé – Prévention »

Suite à l'élection municipale partielle intégrale de la Plaine sur Mer, il convient de procéder à la désignation de l'élu représentant la commune de la Plaine sur Mer dans la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Proposition :

Animateur : Pierre MARTIN

	MEMBRES
Chaumes-en-Retz	Céline EVIN
Chauvé	Pierre MARTIN
Cheix-en-Retz	Mauricette HELLO
La Bernerie-en-Retz	Alain GUILLON
La Plaine-sur-mer	Sébastien RICHEUX
Le Moutiers-en-Retz	Roger WEYL
Pornic	Florence GENDROT
Port-Saint-Père	Philippe HOUDAYER
Préfailles	Gérard NADEAU
Rouans	Carole BRAS
Sainte-Pazanne	Monique DIONNET
Saint-Hilaire-de-Chaléons	Françoise ROUSSEAU
Saint-Michel-Chef-Chef	Remy RORHBACH
Vue	Anne CHAUVET
Villeneuve-en-Retz	Yves BLANCHARD

- VU la délibération n°2020-225,
- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 16 janvier 2025 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- d'approuver la modification des représentants à la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées selon le tableau proposé ci-dessus

La Présidente,
Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250203-36-DE

Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2025

Acte mis en ligne le 4-02-2025

Publication le : 03-02-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2025-35 : Modification dans la désignation des membres du comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal

Rapporteur : Madame Pascale BRIAND – Présidente en charge de la commission « Développement économique – Emploi – Agriculture – Tourisme »

Suite à l'élection municipale partielle intégrale de la Plaine sur Mer, il est nécessaire de procéder à la désignation d'un nouveau membre titulaire au sein du collège des élus du comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal.

Proposition :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
PORNIC	Jean Michel BRARD Christiane VAN GOETHEM Isabelle RONDINEAU Claire HUGUES Dolores THIBAUD	Philippe DEVEILLE Joël HERBIN
ST MICHEL CHEF CHEF	Eloïse BOURREAU GOBIN	Anne HONO TESTU
LA PLAINE SUR MER	Marie-Andrée RIBOULET	Denis DUGABELLE
PREFAILLES	Claude CAUDAL	Henri FULTON
LA BERNERIE EN RETZ	Jacques PRIEUR	Laurence BRETON
LES MOUTIERS EN RETZ	Pascale BRIAND	Annick DEROBERT
VILLENEUVE EN RETZ	Fabrice RONCIN	Jean-Bernard FERRER
PORT SAINT PÈRE	Gaëtan LEAUTE	
ROUANS	Jacques RIPOCHE	
SAINTE PAZANNE	Samuel BERTHELOT	
ST HILAIRE DE CHALEONS		Françoise RELANDEAU
CHEIX		Marie-Pierre BOUE
CHAUVÉ		Pierre MARTIN
CHAUMES EN RETZ		Jacky DROUET
VUE		Nadège PLACE
	14	14

- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 16 janvier 2025 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- d'approuver la modification des représentants du comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal

La Présidente,
Pascale BRIAND

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2025-36 : Désignation d'un nouveau représentant au comité syndical d'Atlantic Eau et dans la Commission territoriale secteur « Val St Martin »

Rapporteur : Monsieur Claude CAUDAL – Vice-Président en charge de la commission « Cycle de l'Eau – Littoral – Marais »

Suite à l'élection municipale partielle intégrale de la Plaine sur Mer, il convient de désigner de nouveaux représentants pour siéger au comité syndical, ainsi que dans la commission territoriale secteur « Val St Martin » d'Atlantic Eau.

Proposition:

Comité syndical

9 Délégués titulaires	9 Délégués suppléants
Jean Michel BRARD	Thomas FERRE
Claude CAUDAL	Aurélie GUITTENY
Patrick PRIN	Serge BODY
Benoît BOULLET	Gilles LAURENT
Thierry RICCI	Daniel TISSIER
Luc NORMAND	Edwige DU RUSQUEC
Patrick BERNIER	Pierre MALARD
Yvon JACOB	Bruno GUITTENY
Cédric BIDON	Maurice ROBIN

Commission Territoriale secteur « Val St Martin »

	9 titulaires	6 suppléants
La Bernerie en Retz	Gilles LAURENT	Patricia CARRARA
La Plaine sur Mer	Benoît BOULLET Daniel TISSIER	Bernard GUILLEMOT
Les Moutiers en Retz	Patrick BERNIER	Patrick GILLET
Pornic	Jean-Michel BRARD Patrick PRIN	Samuel CHEREL
Préfailles	Claude CAUDAL	Serge BODY
St Michel Chef Chef	Yvon JACOB Thomas FERRE	Sébastien BOURIAUD

- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 16 janvier 2025 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- d'approuver la modification des représentants au comité syndical d'Atlantic Eau et dans la Commission territoriale secteur « Val St Martin »

La Présidente,
Pascale BRIAND

La Présidente,

Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250203-34-DE

Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2025

Acte mis en ligne le 4-02-2025

Publication le : 03-02-2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2025-37 : Désignation d'un nouveau représentant au Syndicat Loire aval « SYLOA »

Rapporteur : Monsieur Claude CAUDAL – Vice-Président en charge de la commission « Cycle de l'Eau – Littoral – Marais »

Suite à l'élection municipale partielle intégrale de la Plaine sur Mer, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau représentant suppléant au sein du comité syndical du SYLOA.

Proposition :

2 Titulaires	2 Suppléants
Claude CAUDAL Luc NORMAND	Yvan LETOURNEAU Gaëtan LEAUTE

- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 16 janvier 2025 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *d'approuver la modification des représentants au Syndicat Loire aval SYLOA*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

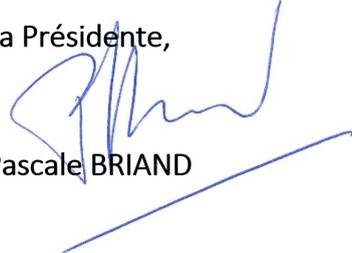
044-200067346-20250203-32-DE

Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2025

Acte mis en ligne le 4-02-2025

Publication le : 03-02-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2025-38 : Bilan de la concertation préalable dans le cadre du projet d'adaptation de la station d'épuration de Pornic

Rapporteur : Monsieur Claude CAUDAL – Vice-Président en charge de la commission « Cycle de l'Eau – Littoral – Marais »

Pornic agglo Pays de Retz a engagé des études afin d'adapter la station d'épuration de Pornic à la situation de crise liée aux surverses, notamment pour la conchyliculture et la qualité des eaux de baignade. Sa réalisation permettra de réduire le nombre et le volume de surverses en cas d'épisodes pluvieux et, par conséquent, d'améliorer la qualité des eaux situées en aval. Au regard des bénéfices attendus sur l'environnement et sur l'économie locale, sa réalisation revêt un caractère d'intérêt général.

Telle qu'elle est envisagée, la reconfiguration de la station d'épuration n'est pas compatible avec les règles du plan local d'urbanisme (PLU) actuellement en vigueur sur la commune de Pornic. Une évolution du PLU de Pornic visant à adapter le périmètre du secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) dédié à la station d'épuration s'avère nécessaire pour permettre la réalisation du projet.

Pour ce faire, le conseil communautaire du 28 novembre 2024 a autorisé la Présidente à engager une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Pornic, au titre de sa compétence assainissement. Cette procédure a été prescrite par arrêté communautaire en date du 10 janvier 2025. Il est rappelé que cette procédure porte à la fois sur l'intérêt général du projet de reconfiguration de la station d'épuration et sur les adaptations à réaliser dans le PLU pour permettre sa réalisation.

Compte-tenu des délais contraints pour la réalisation de ce projet lié à la situation de crise et des enjeux environnementaux et économiques qu'il soulève, le conseil communautaire a décidé d'organiser une concertation préalable, au titre du code de l'environnement, sans attendre l'avis de l'autorité environnementale sur la nécessité ou non d'une évaluation environnementale. Le cas échéant, il est rappelé que, en application de l'article L.121-15-1 du code de l'environnement, cette concertation préalable tiendra lieu de concertation obligatoire au titre de l'article L.103-2 du code de l'urbanisme.

Cette concertation préalable s'est déroulée du mercredi 18 décembre 2024 au mercredi 22 janvier 2025 selon les modalités suivantes :

- Mise à disposition d'un dossier de concertation conforme à l'article R.121-20 du code de l'environnement sur le site internet de Pornic agglo Pays de Retz et de la commune de Pornic, ainsi qu'au siège de Pornic agglo Pays de Retz et à la mairie de Pornic aux heures et jours habituels d'ouverture au public ;
- Possibilité de formuler des observations ou suggestions par courrier postal adressé au siège de Pornic agglo Pays de Retz, par courrier électronique à concertation.assainissement@pornicagglo.fr ou dans des registres papiers disponibles au siège de Pornic agglo Pays de Retz et à la mairie de Pornic aux heures et jours habituels d'ouverture au public ;
- Organisation d'une réunion publique le mardi 14 janvier 2025.

En application de l'article R.121-21 du code de l'environnement, il convient désormais de tirer le bilan de cette concertation.

Le bilan complet est disponible en annexe.

La concertation s'est déroulée dans le respect des formalités prévues par la délibération du 28 novembre 2024 et dans le respect des textes en vigueur.

A l'issue de la concertation, il ressort qu'aucune demande d'information ou qu'aucune observation n'a été formulée par mail, par courrier ou dans les registres mis à disposition du public.

21 personnes ont participé à la réunion publique qui s'est déroulée le mardi 14 janvier 2025 à 18h30 à la salle Joséphine Baker au Clion-sur-Mer (Pornic), dont une majorité d'ostréiculteurs et d'élus de Pornic. Un compte-rendu des échanges détaillé est disponible en annexe du bilan de la concertation.

En synthèse, concernant le projet en lui-même, les échanges ont essentiellement porté sur les éléments suivants : entretien et travaux sur les réseaux (investissements passés, travaux en cours, gestionnaire, contrôle, etc.), financement du projet (impact sur le prix de l'eau, mobilisation d'autres sources de financement, etc.), analyse des NOROVIRUS et transmission des résultats de ces analyses, réalisation des études environnementales (calendrier, secteurs à enjeux, etc.). Concernant le volet de la mise en compatibilité du PLU, les questions ont porté sur la possibilité ou non de maintenir le coefficient de pleine terre à 60%, l'impact de la prescription graphique liée à la station d'épuration sur la zone 1AUL, le choix d'une procédure disjointe à celles déjà réalisées ou en cours et la planification de l'enquête publique pendant la période estivale.

En conséquence, la concertation préalable va conduire à apporter des précisions complémentaires dans le dossier qui sera soumis à enquête publique sur les différents sujets abordés au cours de la réunion publique, sans toutefois que ces éléments ne donnent lieu à une adaptation du projet ou des évolutions envisagées sur le PLU de Pornic. En complément, la communauté d'agglomération s'engage à organiser un temps d'échange pour partager les résultats d'analyse sur les NOROVIRUS avec le comité régional de la conchyliculture (CRC), ainsi qu'avec les élus des communes concernées.

Par la suite, cette déclaration de projet sera soumise à l'avis de l'autorité environnementale, dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas. Dans le cas où une évaluation environnementale serait requise, la concertation préalable organisée en application de l'article L.121-15-1 du code de l'environnement, tiendra lieu de concertation obligatoire au titre de l'article L.103-2 du code de l'urbanisme.

Cette déclaration de projet fera également l'objet d'une réunion d'examen conjoint avec l'État, la commune et les personnes publiques associées mentionnées aux articles L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme. Au cours de cette procédure, une enquête publique sera également organisée par la Préfecture. Celle-ci portera sur l'intérêt général du projet et sur la mise en compatibilité du PLU qui en est la conséquence. En fin de procédure, la communauté d'agglomération sollicitera la commune de Pornic pour qu'elle adopte la déclaration de projet, entraînant ainsi la mise en compatibilité de son PLU.

- VU le Code général des collectivités territoriales ;
- VU le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-54 à L.153-59, L.300-6 et R.153-16 ;
- VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L.121-15-1 à L.121-17 et R.121-19 à R.121-21 ;
- VU le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Pornic approuvé par délibération du conseil municipal du 6 avril 2023 et ayant fait l'objet d'une modification simplifiée approuvée le 26 juin 2024 ;
- VU la délibération n°2024-508 du 28 novembre 2024 relative au lancement d'une concertation préalable sur l'adaptation de la station d'épuration de Pornic en prévision de l'évolution du PLU de Pornic ;
- VU l'arrêté du président prescrivant la procédure de déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU de Pornic ;
- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 14 novembre 2024 et du 16 janvier 2025 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- de confirmer que la concertation préalable relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Pornic s'est déroulée conformément aux modalités fixées par délibération du 28 novembre 2024 ;
- de tirer les conséquences et approuver le bilan de la concertation conformément à l'article R.121-21 du code de l'environnement, tel qu'il est annexé à la présente délibération ;
- de préciser que ce bilan et la présente délibération seront publiés sur le site internet de Pornic agglo Pays de Retz et de la commune de Pornic et feront l'objet d'un affichage durant un mois au siège de Pornic agglo Pays de Retz et à la mairie de Pornic, dans le respect de l'article L.121-16 du code de l'environnement ;
- d'autoriser Mme la Présidente à poursuivre la procédure de déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU de Pornic et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette procédure.

La Présidente,
Pascale BRIAND

Pièces jointes :

Bilan et annexes de la concertation préalable

Compte-rendu réunion publique 14-01-2025

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250203-33-DE

Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2025

Acte mis en ligne le 4-02-2025

Publication le : 03-02-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, M. Paul-Eric FILY, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Olivier GUILLET, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD, Mme Nadège PLACE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Hervé YDE.

Absent : M. Frédéric ERAUD.

Pouvoirs : Mme Carole BRAS à M. Gaëtan LEAUTE, M. Jean-Bernard FERRER à Isabelle CALARD, M. Olivier GUILLET à Mme Monique DIONNET, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN, Mme Nadège PLACE à M. Gérard ALLAIN, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Isabelle RONDINEAU à M. Paul-Eric FILY.

Secrétaire de séance : Mme Christiane VAN GOETHEM.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2025-39 : Modification dans la désignation des membres du comité syndical du PETR

Rapporteur : Madame Pascale BRIAND – Présidente

Suite à l'élection municipale partielle intégrale de la Plaine sur Mer, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau représentant titulaire pour la commune au sein du comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR).

Proposition de la commune : Mme Danièle VINCENT

18 titulaires :

Jacky DROUET	Jean-Michel BRARD	Eloïse BOURREAU-GOBIN
Pierre MARTIN	Gaëtan LEAUTE	Nadège PLACE
Luc NORMAND	Claude CAUDAL	Jean-Bernard FERRER
Jacques PRIEUR	Jacques RIPOCHE	Claire HUGUES
Danièle VINCENT	Aurélie GUITTENY	Remy RORHBACH
Pascale BRIAND	Françoise RELANDEAU	Christiane VAN GOETHEM

5 suppléants :

Edgard BARBE	Jacques MALHOMME	Patrick GILLET
Stéphane LAMBERT	Laurent PIRAUD	

- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 16 janvier 2025 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de désigner Madame Danièle VINCENT représentante titulaire de la Communauté d'Agglomération au sein du comité syndical du PETR*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250203-31-DE

Réception par le Sous-Préfet : 03-02-2025

Acte mis en ligne le 4-02-2025

Publication le : 03-02-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND